

BULLETIN de l'académie de RENNES

SNU!EP

LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL



Février 2025

www.rennes.snuiep.fr

ÉDITO : À nos petites victoires qui deviendront grandes

En cette période froide, grise, enveloppée de menaces et d'incertitudes, pouvons-nous encore espérer la petite éclaircie ? A l'est, la guerre gronde depuis près de 3 ans. Au Moyen-Orient, nous assistons à des barbaries quotidiennes. A l'ouest, les Etats-Unis ont élu un dirigeant pour qui la démocratie semble être une insulte. L'Europe peine à trouver sa voix(e). Et la France assiste à la comédie des égos pour un pouvoir de plus en plus erratique et affaibli.

Pourtant nous avons des défis lourds et essentiels pour notre avenir commun. À Mayotte, la crise climatique a révélé et intensifié la crise sanitaire et humaine qui touche l'île depuis des décennies sans que la métropole en prenne la véritable mesure. Nos collègues enseignants et plus cruellement encore leurs élèves sont plongés depuis trop longtemps dans une misère matérielle que nous ne pouvons tolérer ni passer sous silence.

Politiquement, la valse de nos ministres de l'éducation est le comique de répétition dont abuse les gouvernements successifs : 7 ministres en 7 ans. De qui se moque-t-

on, si ce n'est de nous et de nos élèves ? Aujourd'hui pour occuper cette fonction, faut-il savoir se vanter de son inexpérience à l'image de Mme Borne ? Le Bayrou's comic club tourne à plein régime !

Nous pouvons bien heureusement nous enorgueillir de quelques victoires obtenues par l'importance de nos engagements. Les épreuves de bac placées en mai sont certes une catastrophe annoncée et nous continuons à nous y opposer de manière la plus ferme possible. Mais rappelons-nous que dans leur premier projet sous l'égide de Carole Grandjean, les épreuves devaient se tenir en mars et que nos élèves auraient connu alors un cursus particulièrement allégé avec 50 % de leur temps en entreprise. Autre victoire, E. Borne vient d'annoncer la fin de l'obligation de l'obtention du DNB pour accéder en seconde. Ce recul est essentiel pour les LP car cette mesure était en fait un avantage accordé à l'apprentissage qui n'avait pas l'obligation de ce diplôme pour accueillir les jeunes. L'existence de la classe prépa-seconde restera donc une expérimen-

tation. Dans l'académie, on en compte une par département et le bilan est médiocre notamment par manque de moyens.

Ajoutons à ces avancées, l'abandon des 3 jours de carence envisagés.

Toutes ces petites victoires sont Nos petites victoires gagnées par notre engagement et notre unité. Poursuivons en 2025.

L'année de terminale, une année perdue !

Avec l'avancement des épreuves de terminale, nous allons être confronté.es à de nombreuses difficultés. Le SNUEP-FSU a créé une FAQ afin de répondre aux interrogations.



Soyez vigilant.es face aux risques de cumul des tâches (cours, suivi des PFMP, convocations aux examens...). Nous exigeons un retour des épreuves au mois de juin pour les terminales.

Le congrès national de la FSU

Du 3 au 7 février aura lieu au Couvent des Jacobins le congrès national de la FSU qui rassemblera les 22 syndicats de la fédération dont le SNUEP. Il sera l'occasion d'adopter des directions communes et d'élire un ou une secrétaire général.e pour remplacer Benoît Teste qui représentait la fédération depuis 2019. Toutes les fédérations départementales se sont réunies ces dernières semaines pour préparer ces orientations et la tenue du congrès national.

11^e CONGRÈS NATIONAL

RENNES
3-7 FÉVRIER
2025



Mutations intra-académiques

Les résultats du mouvement interacadémique tomberont le 15 mars 2025. N'hésitez pas à nous contacter pour toute explication ou demande de recours.

À l'issue de cette période, commencera alors la phase intra-académique. Le secrétariat académique tiendra des permanences téléphoniques et présentes au

local du SNUEP-FSU selon un calendrier que nous vous communiquerons au plus tôt.

Conseil Social d'Administration académique. du lundi 27 janvier 2025

Malgré l'absence de budget, le CSA académique s'est tenu le 27 janvier. À l'ordre du jour figurait notamment les moyens pour la préparation de la rentrée 2025.

Si par la mobilisation réussie du 5 décembre 2024, la FSU a obtenu la non-suppression de 4 000 postes enseignants, cela reste très insuffisant.

Pour atteindre au moins la moyenne du nombre d'élèves par classe en UE, en France, il faudrait 26 000 postes d'enseignant-es supplémentaires dans le 1^{er} degré, plus de

100 000 dans le 2nd degré. La FSU revendique un plan ambitieux de recrutement.

Pour la prochaine rentrée les mesures gouvernementales se traduisent en Bretagne par 46 Équivalents Temps pleins supprimés dans le second degré, mais 36 ETP en plus dans les lycées professionnels.

Doit-on s'en réjouir ? Évidemment non, car ces moyens sont nettement insuffisants, comme l'ont montré les débats sur la carte des formations. En effet, pour

refuser l'amélioration de cette carte des formations pour une meilleure orientation des élèves, le rectorat s'est réfugié derrière le manque de moyens et « la nécessité de ne pas augmenter l'enveloppe budgétaire » - Ben voyons ! -. Ainsi les 270 élèves supplémentaires de la voie professionnelle seront accueillis sans une seule formation supplémentaire !!!

Par son aveuglement idéologique le rectorat sera le seul responsable du décrochage d'élèves mal orientés.

En novembre et décembre se sont tenues les instances régionales et académiques discutant de la future carte des formations professionnelles (Comité Régional de l'Emploi et de la Formation et de l'Orientation Professionnelles, Conseil Académique de l'Éducation Nationale et Conseil Économique Social et Environnemental Régional).

La FSU est intervenue à chaque fois pour défendre des ouvertures (Bac Pro environnement au Rheu, CAP à Brest...) ou empêcher des fermetures (Bac Pro Hygiène à Lanester, AGORA à Questembert, FCIL à Vannes ou Auray, CAP ou mentions complémentaires...).

En introduction de chacune des instances la FSU a fait une intervention, dont voici des extraits de celle lue devant le CESER :

« Au moment de rédiger cette intervention, le sentiment qui domine au sein de la FSU est la colère. Colère devant cette proposition d'évolution de la carte des formations dénuée de toute ambition pour la voie professionnelle sous statut scolaire qui passera à côté de tous les enjeux de formation. (...)

(...) Pour justifier les milliers d'emplois supprimés dans l'enseignement, le gouvernement appelle la démographie à son secours. Certes, la FSU ne nie pas l'arrivée de cette baisse démographique, pour autant il est important de rappeler quelques faits.

Dans son bilan sur les affectations à la rentrée 2023, le

DRAIO du rectorat de Rennes note que « l'augmentation du nombre de candidats formulant un premier vœu en CAP, pour des capacités similaires à celles de 2022, accroît la pression sur ces formations », mais aussi qu'« en seconde professionnelle, le nombre de candidats en 1^{er} vœu et le nombre de présents à la rentrée n'a jamais été aussi important depuis 2018. L'augmentation des capacités d'accueil n'a pu compenser l'augmentation du nombre de candidats. ... ». Le bilan est donc accablant, la politique ultra-restrictive sur les cartes de formations depuis plusieurs années a contribué à détourner des jeunes de la voie professionnelle sous statut scolaire. Ce constat peut être prolongé pour la rentrée 2024, 647 élèves supplémentaires étant accueillis en lycée professionnel. Devant cet attrait pour la voie professionnelle, la seule réponse apportée est « pour toute ouverture, il faut une fermeture ». Où est la logique ?

D'autre part, « la revue de dépenses », réalisée conjointement par l'inspection générale des finances et l'inspection générale de l'éducation, ..., portant sur l'évolution des effectifs entre 2023 et 2028, pointe certes une baisse en lycée général, mais prévoit une hausse en LP. En suivant la logique démographique pure, le gouvernement devrait augmenter les moyens pour l'enseignement professionnel. Au contraire il est envisagé ici une baisse du nombre d'enseignants et donc du nombre de formations.

Au niveau régional, l'étude de l'INSEE, montre aussi une diminution attendue du nombre d'élèves en lycée. Cependant l'étude ne fait pas la distinction entre les effectifs des lycées généraux et des lycées professionnels. surtout, elle rappelle que c'est la hausse du nombre d'apprentis ces dernières années qui a été à l'origine de la décrue du nombre d'élèves dans les lycées. (...)

(...) Il est aussi noté que cette hausse de l'apprentissage dépend largement du financement public. (...) Cet écrit date du mois de septembre, et depuis le gouvernement a aussi prévu des baisses de dotation à l'apprentissage. Quel en sera l'impact sur le nombre d'apprentis et par conséquent sur le nombre de lycéens ? La carte des formations proposée sera-t-elle en mesure de répondre aux évolutions qui pourraient se produire ? À l'évidence non.

Ainsi dans le bassin rennais, toutes les formations sont remplies et pourtant chaque année des élèves se trouvent sans affectation à la rentrée, n'ayant plus que l'école de la rue pour horizon. La création d'un unique bac pro dans les lycées professionnels publics ne peut en aucun cas être suffisant pour permettre à tous les jeunes qui le souhaitent de suivre des études.

Quant aux mesures de fermetures, en ciblant principalement le département du Morbihan, elles montrent l'abandon de l'objectif d'aménagement harmonieux du territoire, pourtant souvent présent dans les discours.

Impossible d'évoquer la carte des formations sans évoquer quelques cas emblématiques du renoncement au développement de la voie professionnelle.

Ainsi, alors qu'un des critères pour évaluer l'intérêt d'une formation devrait être l'insertion des jeunes le rectorat et la région décident de la fermeture du Bac Pro Hygiène, Propreté et Stérilisation à Lanester. Le suivi de chacun des 18 élèves des deux dernières promotions ayant eu leur bac professionnel montre que 4 élèves poursuivent leurs études, 13 ont un emploi, et un seul n'a pas répondu. Pour justifier cette fermeture, le rectorat prétend que son « logiciel Orion » donne un chiffre de seulement 33% d'insertion pour les jeunes de cette filière. Pour la FSU un jeune ayant un emploi est un jeune inséré, le reste ne

prouve qu'une chose : que le logiciel utilisé par l'éducation nationale n'a aucune fiabilité !!! (...)

(...) L'autre critère censé être observé pour maintenir ou non une formation est l'attractivité. La situation du lycée de Questembert est sur ce point exemplaire. Le Bac Pro Agora qui souffrait d'effectifs faibles depuis quelques années, a lancé un plan d'attractivité dont la création d'une option UF2S est la base. Et cela fonctionne puisque depuis deux ans le nombre d'élèves inscrits a nettement augmenté, permettant à des jeunes de ce bassin rural d'engager des études dans le seul lycée de proximité. Conclusion : on ferme. (...)

(...) Enfin comme la FSU l'a souligné dès la réunion de la commission formation du CREFOP, l'appel à projets amène à exacerber l'opposi-

tion public-privé. Sur le seul Bac Pro dans le domaine de l'environnement proposé, le lycée public du Rheu se trouvait en concurrence avec le lycée privé Ozanam de Cesson-Sévigné. Aucune filière de ce genre n'existant auparavant, en faisant le choix du second le rectorat et la région ont décidé d'exclure l'enseignement public de ce secteur. C'est un choix politique grave que la FSU dénonce.

Enfin, la meilleure conclusion pour cette intervention est de rappeler le vote du CAEN du jeudi 28 novembre, sur la proposition de carte des formations : en votant à une très large majorité contre, les membres de cette instance ont exprimé leur désaccord avec cette carte du renoncement.

À vos agendas : 10 juin 2025 à Rennes - Stage new management

« **Comment joindre l'inutile au désagréable, management public, management toxique** ». Participation exceptionnelle de **Paul Devin, président de l'Institut de Recherches de la FSU** au lycée Coëtlogon. Les points abordés : l'obsession de l'évaluation, la rémunération au mérite, la mise en concurrence, la réduction des coûts...

Ces méthodes inspirées du monde anglo-saxon et ses conséquences graves sur les services publics et sur les agent-es.

Pour vous inscrire :

<https://rennes.snuep.fr/pour-quoi-joindre-lutile-au-désagréable-management-public-management-toxique/>



Stage droits et devoirs des contractuels animé par Fouad El Hakmaoui et Vincent Laval le 17 janvier à Brest.

**Agissons
UN AUTRE LYCÉE PRO
luttons EST POSSIBLE**